

FORMULAIRES D'HEURES DE BÉNÉVOLAT ET DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

Jeûne pour les jeunes – Formulaire d'heures de bénévolat

NOM DE LA PERSONNE : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone résidentiel : () _____ Courriel : _____

Nom de l'école : _____

NOM DE L'ORGANISATEUR DU JEÛNE POUR LES JEUNES : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone résidentiel : () _____ Courriel : _____

Date de la tenue du **Jeûne pour les jeunes** : _____ Date courante : _____

À L'ATTENTION DU : SUPERVISEUR (OU AUTRE) DE LA PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE PLANIFIÉE DES ÉLÈVES

(nom de la personne) a effectué : _____ 10 heures de service communautaire

40 heures de service communautaire

Grâce aux efforts de cette personne, un événement Jeûne pour les jeunes a été tenu. Les fonds ont été reçus par Vision Mondiale et seront versés au financement de programmes pour les enfants défavorisés de partout dans le monde. À l'appui de cette initiative, vous trouverez ci-dessous une description du **Jeûne pour les jeunes**, des critères d'admissibilité auxquels il satisfait dans le cadre de ce programme de service communautaire ainsi que notre argumentaire relativement à l'attribution des 10 ou des 40 heures de bénévolat. Si vous avez des questions à propos de cette lettre ou de notre programme, veuillez communiquer avec nous à jeunepourlesjeunes@visionmondiale.ca.

Nous vous remercions de votre appui à l'égard de cette personne et de notre programme.

JEÛNE POUR LES JEUNES,
VISION MONDIALE
1, WORLD DRIVE, MISSISSAUGA, ON L5T 2Y4

Faites signer ce formulaire par un enseignant ou un représentant autorisé de l'école, ou une autre personne autorisée (âgée de 19 ans ou plus), qui confirmera que vous avez complété le **Jeûne pour les jeunes**.

Signature : _____

Date : _____

Nom/titre : _____

JEÛNE POUR LES JEUNES – HEURES DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

Au Canada, la plupart, sinon toutes les commissions scolaires ont convenu que les jeunes du secondaire auraient avantage à participer à des activités bénévoles dans leur collectivité. Les heures consacrées à ces activités sont reconnues comme des heures de service communautaire. Les exigences varient de part et d'autre du pays, toutefois, un barème commun de 40 heures de service communautaire sont présagées avant la remise des diplômes. Certaines provinces ont été au-delà de la simple incitation des élèves à travailler dans leur communauté et en ont fait une exigence en vue de l'obtention du diplôme. Par exemple, en Ontario, le diplôme du secondaire ne sera pas décerné si l'élève n'a pas complété 40 heures d'activités de bénévolat reconnues dans sa collectivité.

CES HEURES DE BÉNÉVOLAT PEUVENT ÊTRE CONSACRÉES À UN GRAND NOMBRE D'ACTIVITÉS DIVERSES QUI RÉPONDENT À PLUSIEURS CRITÈRES, NOTAMMENT LES SUIVANTES :

- Soutenir un organisme sans but lucratif
- Soutenir les efforts de nature mondiale
- Promouvoir et contribuer à la santé et au bien-être d'un groupe
- Recueillir des fonds

Voilà une liste très partielle qui démontre clairement que prendre part au **Jeûne pour les jeunes**^{MD} de Vision Mondiale à titre d'organisateur ou de participant constitue une activité admissible. Vision Mondiale est un organisme sans but lucratif qui travaille à l'échelle mondiale afin d'aider les gens défavorisés. Le **Jeûne pour les jeunes** est le programme jeunesse de Vision Mondiale pour les adolescents canadiens. Ce programme leur permet de recueillir des fonds pour les personnes qui ont besoin de nourriture, de médicaments, de scolarisation, de secours à la suite d'une catastrophe et afin d'aider des enfants qui n'ont plus de parents. Pour ceux qui organisent un **Jeûne pour les jeunes** ou y participent, utilisez simplement la première page de ce formulaire et faites-la signer par un enseignant ou un représentant autorisé de l'école, ou par une autre personne autorisée. Les organisateurs sont admissibles à une attestation de 40 heures de service communautaire alors que les participants sont admissibles à 10. Une fois que le formulaire aura été rempli et signé, vous pourrez le soumettre à l'école. La justification pour qu'un organisateur reçoive une attestation de 40 heures de bénévolat est fondée sur la liste de tâches suivantes que nous savons que la majorité de ceux-ci complètent :

- Communiquer avec Vision Mondiale, demander des renseignements, assembler un comité de base, communiquer et discuter avec la direction de l'école, s'inscrire, étudier les informations et effectuer les préparatifs pour assembler un groupe. **Env. 5 heures.**
- Voir aux inscriptions des membres du groupe, distribuer les formulaires de dons et les autres documents connexes, faire les arrangements nécessaires pour la tenue des activités pendant le Jeûne pour les jeunes et promouvoir l'événement dans la communauté. **Env. 15 heures.**
- Communiquer avec les entreprises de la communauté pour obtenir des commandites pour la nourriture, les jus et les prix. Communiquer avec les médias de la région et promouvoir la cause. **Env. 5 heures.**
- Gérer l'événement, voir au bon fonctionnement des activités, assurer la distribution des jus et prendre soin des participants. **Env. 20 heures.**
- Recueillir les dons de commandite perçus par les participants, effectuer la comptabilité et les tâches administratives, déposer les fonds et transmettre les renseignements à Vision Mondiale. **Env. 10 heures.**
- Effectuer le suivi avec les participants afin de les informer des résultats et de distribuer les prix. **Env. 3 heures.**

En tout, l'organisateur consacra environ 58 heures au Jeûne pour les jeunes. Selon notre expérience, plusieurs y consacrent plus de temps. Pour cette raison, Vision Mondiale estime que n'importe quel organisateur aura consacré au moins les 40 heures de service communautaire que la plupart des commissions scolaires exigent.



JEÛNE POUR LES JEUNES — HEURES DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

La justification pour qu'un participant reçoive une attestation de 10 heures de bénévolat est fondée sur la liste des tâches suivantes que nous savons que la majorité des participants complètent :

- S'inscrire, recevoir les formulaires de dons et se renseigner à propos du Jeûne pour les jeunes. **Env. 1 heure.**
- Communiquer avec des commanditaires potentiels pour recueillir des fonds, selon une moyenne de fonds recueillis de 100 \$ et environ 20 personnes sollicitées ou informées. **Env. 4 heures.**
- Collaborer aux préparatifs, à la promotion, à la mise en place et à la tenue des activités lors de l'événement. **Env. 5 heures.**
- Participer au Jeûne pour les jeunes. Ici, nous présumons que les participants seront activement engagés à en apprendre plus à propos des problèmes mondiaux ou à consacrer du temps à des services communautaires pendant au moins 5 des 30 heures totales. **Env. 5 heures.**
- Recueillir les fonds amassés et les remettre à l'organisateur du groupe. **Env. 2 heures.**

Le nombre total minimal d'heures qu'un participant consacra à des activités liées au bénévolat s'élève à 17. Pour cette raison, Vision Mondiale estime que n'importe quel participant, même si sa participation est minimale, aura consacré au moins les 10 heures de bénévolat qui lui auront été attribuées.